

**CONSULAT GÉNÉRAL DE SUISSE  
EN CHINE**

Ss.II 7/207.L.  
B.21.14.Cha.- AT.

Rapport Politique N°1.

Shanghai, le 24 janvier 1933.

*Un extrait pour le dossier  
personnel de M. Lardy  
B.21.223.1.*

*fol. 976*

Monsieur le Conseiller Fédéral,

[ Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le télégraphier, c'est le 9 de ce mois qu'a eu lieu, à Nankin, la remise de mes lettres de créance au Ministre des Affaires Etrangères, M. Lo Wen-kan. Vos instructions du 19 novembre dernier, auxquelles ces lettres étaient annexées, me sont parvenues le 28 décembre seulement. Après une prise de contact avec le bureau à Shanghai du Ministère des Affaires Etrangères, j'adressai à M. Lo Wen-kan le 3 janvier, par l'entremise de ce bureau, la lettre dont copie ci-jointe dans laquelle j'annonçais ma nomination et sollicitais une audience. Avec une promptitude exceptionnelle en Chine, je fus avisé télégraphiquement, le samedi 7, que M. Lo me recevrait le surlendemain, à 11 heures.

A la gare de Nankin, où j'arrivai le 9 au matin, je trouvai M. Hoo Che-shy, du service du protocole; M. Hoo est le frère du Chargé d'Affaires de Chine à Berne. Escorté d'abord à l'hôtel, j'y fus recherché deux heures après, toujours par M. Hoo, et conduit au Ministère. M. Lo Wen-kan me reçut seul, en costume traditionnel chinois, mais sans aucun cérémonial particulier. Je lui répétai, en termes analogues à ceux de ma lettre du 3 janvier mais en anglais, ma satisfaction d'être le premier appelé à représenter mon Gouvernement auprès du Gouvernement chinois, et mon désir de faire ce qui dépendrait

Au Département Politique fédéral,

B e r n e .



de moi pour développer et resserrer les relations des deux pays. M. Lo, après quelques paroles aimables au sujet de ma personne, me dit qu'il appréciait le geste du Gouvernement Suisse, et qu'il était particulièrement reconnaissant au Conseil Fédéral de s'y être décidé dans le moment actuel, où la Chine estimait doublement les preuves d'amitié. Il me parla des relations intellectuelles des deux pays, des modèles que représentent, pour la Chine moderne, nos institutions, notre législation; puis nous discutâmes des échanges commerciaux, compliqués par la crise et par les barrières douanières. J'insistai sur l'immense marché que la Chine pouvait et devait devenir, le jour où les nouvelles voies de communication, routières et aériennes, seraient établies et où le pouvoir d'achat de l'immense population commencerait à augmenter; je citai, à ce propos, l'expérience tentée par les "Laminoirs chinois d'aluminium S.A.", la première grande fabrique suisse en Chine, visant à procurer à la masse des objets manufacturés à bon marché. ]

J'arrivais à Nankin au moment aigu de l'affaire de Shanhaikuan. Mis sur ce sujet, M. Lo fut, bien entendu, très net dans son appréciation qu'il ne s'agissait nullement d'un incident local, mais bien d'une opération préméditée et ordonnée par le haut commandement. Les Japonais visaient à l'occupation du Jehol et la décision prise par le Comité Central exécutif chinois de ne pas abandonner cette province sans coup férir, l'envoi consécutif par Chang Hsue-liang de renforts dans le nord, avaient précipité la crise. Par l'occupation de Shanhaikuan et des passes plus à l'ouest, les Japonais cherchaient à atteindre les défenseurs du Jehol dans leurs communications, en même temps qu'à s'assurer une clef de position

## III

d'où ils pourraient menacer, au besoin, même le sud. Tientsin et Pékin étaient-ils en danger? M. Lo se refusa, à cet égard, à risquer des pronostics, sans toutefois nier le danger; l'attitude de la Chine étant défensive, l'avenir, à cet égard, dépendrait des décisions de Tokyo. Mais, en tout cas, on résisterait, même si l'infériorité technique des troupes rendait la résistance sans espoir et si cette résistance devait aboutir à une extension de l'invasion; il y allait de l'honneur de la nation. De fait, je pus assister, le même jour encore, au départ d'un contingent; pauvres soldats dont les pantoufles de feutre ou les sandales de paille enfonçaient dans la neige; les heureux portaient des galoches sur leurs pieds nus. Beaucoup avaient un parapluie sur leur sac! D'après les renseignements que j'eus de bonne source, il ne s'agissait pas d'un départ pour le nord, mais simplement de garnisonner les forts du Yangtze, en vue d'une démonstration navale japonaise éventuelle ou plutôt, selon d'autres, pour ne pas laisser trop visiblement les troupes locales dans l'inaction. J'appris que, par ailleurs, des renforts avaient été acheminés directement de Hankow en direction de Pékin.

J'abordai également, avec discrétion, la question de la reprise des relations avec les Soviets. M. Lo s'appliqua à me rassurer sur les conséquences de la mesure au point de vue de l'ordre intérieur; il affirma que l'établissement de relations officielles, loin de faciliter l'action de propagande, obligerait au contraire le Gouvernement soviétique à plus de discrétion. En tout cas, l'attitude du Gouvernement à l'égard des soulèvements communistes demeurerait inchangée et la répression continuerait. J'ai noté cette opinion officielle, qui n'est pas partagée par toute la presse.

Conduit, dans l'après-midi, au Mausolée de Sun Yat-sen, père de la République Chinoise, honoré d'un véritable culte, j'y déposai une couronne, selon l'usage, après avoir gravi, en compagnie du représentant du Protocole et suivi de mon domestique chinois, les <sup>quatre</sup> cents marches d'accès.

Je consacrai la journée du lendemain au dépôt de cartes dans les différents ministères. Les bâtiments publics, certains tout neufs, d'autres en construction, de même que les larges routes, neuves elles aussi, et les canalisations d'eau en voie de pose attestent l'effort considérable qui s'accomplit, depuis 3 ans, pour la transformation de Nankin en capitale moderne. Le meilleur hôtel, pour le moment, correspond à une auberge de 4e ordre en Suisse et la population non chinoise, légations et consulats compris, n'excède pas 400.

Je visitai, le surlendemain, les quelques Légations qui ont à Nankin des bureaux permanents (Allemagne, Belgique, Etats-Unis d'Amérique, France, Grande-Bretagne, Japon). J'eus ainsi l'occasion de rencontrer M. Peck, Conseiller de Légation et Consul Général des Etats-Unis, ainsi que M. Baudet, Secrétaire de <sup>la</sup> Légation de France, que j'avais connu autrefois à Washington; tous deux me convièrent à dîner et je les retrouvai également au déjeuner que M. Lo Wen-kan offrit en mon honneur le 11 janvier et auquel assistèrent, à côté des deux diplomates seuls présents à Nankin, les hauts fonctionnaires du Ministère des Affaires Etrangères. Typique déjeuner chinois, à la mode cantonaise, mangé avec les baguettes traditionnelles dont je commence à posséder le difficile maniement, l'hôte d'honneur attaquant le premier chacun des innombrables plats.

Les représentants des Grandes Puissances, qui, en

décembre, étaient tous à Nankin en raison de la Session de l'Assemblée à Genève, en étaient repartis; j'ai eu ainsi la malchance de les manquer. Le seul renseignement original que M. Peck m'ait fourni avait trait aux intentions persistantes, chez les Japonais, d'un rétablissement de la monarchie impériale dans le nord. D'après lui, des renseignements certains avaient été recueillis à ce sujet par le Gouvernement chinois, indiquant un retour à l'idée d'introniser le régent Pu Yi comme Empereur de Chine, ce qui impliquerait des visées sur Pékin. Le Ministre des Pays-Bas, qui passa à mon hôtel le jour de mon départ, accueillait ces rumeurs avec extrême scepticisme, déclarant que les chefs militaires autour de Chang Hsue-liang et celui-ci lui-même ne pourraient pas être gagnés à ce projet, le "jeune maréchal" étant inféodé à Chiang Kai-shek; mais M. Peck resta positif jusqu'au bout, considérant qu'au besoin, on trouverait d'autres adhésions. Je note donc ce bruit, simplement comme indice que la politique d'expansion japonaise n'abandonnerait pas l'espoir d'arriver à la prépondérance dans le nord en y restaurant la monarchie au profit d'une créature. Cette solution aurait, ainsi qu'on sait, l'avantage de permettre d'inclure dans la combinaison une partie de la Chine "proprement dite" en séparant Pékin de Nankin et de Canton, avec lesquels on n'aurait plus besoin de traiter.

Comme compatriotes, nous n'avons, à Nankin, que M. Paréjas, professeur de géologie à l'Université centrale et Mme. Paréjas, et le Major Fehrmann, conseiller technique au Ministère de la Guerre, récemment divorcé par ma Cour et remarié, depuis, à Hongkong, avec la fille d'un colonel allemand (voir mon rapport du 8 août 1932). J'ai invité les premiers à dîner à l'hôtel; quant aux seconds, j'ai préféré m'abstenir. Le Major

Fehrmann m'a, depuis, adressé une aimable lettre de félicitations. D'une manière générale, je crois pouvoir dire que la décision du Conseil Fédéral conférant à mon poste un caractère diplomatique a été approuvée par les Suisses en Chine sans exception. J'ai reçu des félicitations, non seulement de nombreux suisses de Shanghai, mais aussi de notre colonie de Tientsin, de Pékin et d'ailleurs.

Quant aux Autorités chinoises, elles ont, je le répète, beaucoup apprécié notre geste dans le moment actuel. En dehors des manifestations officielles, j'ai reçu, dès la première nouvelle publiée dans les journaux, une lettre personnelle de M. T.V. Soong, Président du Gouvernement et Ministre des Finances, qui m'a, peu après, convié à un déjeuner intime où il m'a reçu seul avec son secrétaire, dans sa villa de Shanghai. Il a manifesté beaucoup d'intérêt pour la Suisse et le développement de nos relations économiques et m'a annoncé son intention d'envoyer prochainement à Berne un agent commercial.

Ainsi que je vous l'avais télégraphié le 4 novembre, l'article paru dans le "Journal de Genève" du 3, qui annonçait prématurément ma nomination, a été télégraphié en Chine par Havas et reproduit dans tous les journaux, ce qui m'a placé dans une situation momentanément un peu embarrassante. J'annexe  
 :/: sous ce pli, à titre documentaire, trois de ces coupures; je  
 :/: joins également les communiqués (anglais et français) que j'ai donnés à la presse le 14 janvier, à mon retour de Nankin, pour annoncer mon entrée en fonctions et préciser le caractère à la fois diplomatique et consulaire que le poste aura dorénavant.

A mon retour à Shanghai, j'ai adressé, selon l'usage, au Doyen du Corps consulaire, d'une part, et aux chefs de mission diplomatique accrédités en Chine, d'autre part, des notifications

## VII

de mon entrée en fonctions. J'ai visité personnellement les sept chefs de mission diplomatique en résidence à Shanghai, soit les Ministres de Cuba, de Tchécoslovaquie, d'Italie et du Japon et les Chargés d'Affaires de Pologne, de Norvège et du Chili. Le transfert prochain à Shanghai de la Légation de Belgique (jusqu'ici à Pékin), dont le Ministre, Baron Guillaume, sera en même temps Consul Général, portera à neuf le nombre des agents diplomatiques en résidence ici.

Mon opinion sur l'opportunité d'adopter, pour notre représentation en Chine, la solution à laquelle le Conseil Fédéral s'est rallié le 17 octobre vous est connue par mon rapport du 22 avril dernier et je n'ai donc pas à y revenir. Je ne voudrais pas, cependant, terminer ce compte rendu sans vous remercier vivement d'avoir consenti à proposer au Conseil Fédéral une mesure qui va renforcer sensiblement ma situation et qui constitue, à mon égard, une preuve de confiance. Je pense ne pas avoir besoin d'insister, d'autre part, sur le fait que, mes nouvelles compétences laissant la structure du poste sans changement, les effets qu'on est en droit d'en attendre se trouvent forcément limités par notre capacité de travail; surtout si l'on considère que je serai, dans quelques jours, privé de mon premier collaborateur.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller Fédéral, les assurances de ma très haute considération.

6 annexes:

- 1 copie de lettre,
- 5 coupures de journaux.

